

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA PAROISSE DE
SAINT-DONAT TENUE À LA SALLE L'OASIS
LUNDI, LE 4 AOÛT 2008
20h00.**

Sont présents les conseillers : *Patrick Legoupil*
Pierre Gauthier
Raynald Demers

Absents : *Johanne Canuel*
Michel Côté
Réjean Gagné

formant quorum sous la présidence du pro-maire Olivier Gillet.

Danielle Fournier, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe est aussi présente.

L'assistance est composée de 17 personnes. 8 adultes 9 enfants. La séance est ouverte par un mot de bienvenue et la présentation de l'ordre du jour se fait comme suit :

ORDRE DU JOUR

1. Présentation et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
 - a) session ordinaire du 7 juillet 2008
3. Administration financière
 - a) encaissements de juillet 2008
 - b) adoption du bordereau des comptes à payer de juillet 2008
4. Cas particuliers
 - a) chemin du Mont-Comi – changement de nom
 - b) dépôt d'une pétition
 - c) demande des parents de la garderie d'âge scolaire
5. Correspondance
 - a) réparation et entretien du terrain de soccer
 - b) droits de mutation - dossier 102 rue Ross
6. Dossier Eau potable
 - a) Suivi
 - b) Honoraire professionnels BPR (1) et (2)
7. Renouvellement de la marge de crédit
8. Entente de tarification frais de services /C.P. des Versants du Mont-Comi
9. Cour municipales de La Mitis – Règlement 304
10. Demande de propriétaires concernant la rue Brunelle
11. Dossier 100 rue des Aulnes
12. Kiosque d'informations par les pompiers volontaires
13. Période de questions
14. Varia
 - a) Conteneur situé au Rang des Ecorchis
15. Levée ou ajournement de la session.

1. PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2008-153

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Patrick Legoupil*

Et résolu que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté et que le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉ

2. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX.

a) session ordinaire du 7 juillet 2008

2008-154

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu que le procès-verbal de la session ordinaire du 7 juillet 2008 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

3. ADMINISTRATION FINANCIÈRE.

a) encaissements de juillet 2008

Le bordereau des encaissements de juin 2008 totalise 100 229,27 \$.

b) adoption du bordereau des comptes à payer de juillet 2008

Je, Danielle Fournier, certifie par la présente que la municipalité de Saint-Donat dispose des crédits nécessaires pour effectuer le paiement des comptes dus au 31 juillet 2008.

Danielle Fournier, Sec.-très. adj.

Attendu que les journaux des factures payées et factures à payer du mois de juillet 2008 ont été transmis à chacun des élus avant la présente séance, il est :

2008-155

*Proposé par Patrick Legoupil
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu que le bordereau des comptes à payer du mois de juillet 2008 au montant de 84 558,79 \$ soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. CAS PARTICULIERS.

a) chemin du Mont-Comi – changement de nom

Reporté à une séance ultérieure avec suivi auprès des résidents.

b) dépôt d'une pétition

Des enfants qui participent aux activités des loisirs déposent une pétition signée par une cinquantaine de personnes concernant les améliorations qu'il faudrait apporter au terrain de soccer.

c) demande de subvention par les parents de la garderie d'âge scolaire.

Considérant que le comité de parents reprend en charge la garderie d'âge scolaire Les 101 Donatiens et que le processus pour obtenir une nouvelle charte est commencé ;

Considérant que ce comité est un organisme à but non lucratif ;

Considérant que la garderie scolaire représente un attrait important pour l'établissement de nouvelles familles chez nous ;

Considérant que la garderie scolaire en est à sa troisième année d'opération et que de nouvelles mesures ont été prises afin de remédier au léger déficit de l'année ;

Considérant que dès septembre la garderie sera remplie à pleine capacité avec une liste d'attente ;

EN CONSÉQUENCE, il est

2008-156

Proposé par Raynald Demers

Appuyé par Patrick Legoupil

Et résolu d'accorder une subvention de 1 500,00 \$ à la garderie afin de subvenir à ses besoins d'ici septembre.

ADOPTÉ

5. CORRESPONDANCE.

a) réparation et entretien du terrain de soccer.

Une lettre est déposée par le comité hockey-soccer de Saint-Donat, à savoir les intentions du conseil concernant l'entretien et les améliorations à venir du terrain de soccer.

Le conseil admet que le terrain de soccer a besoin d'être rajeuni et autorise l'aération du sol en prenant les fonds dans le budget des loisirs. De plus, il est

2008-157

Proposé par : Patrick Legoupil

Appuyé par : Pierre Gauthier

Et résolu d'obtenir du Pacte rural une subvention pour la réparation des infrastructures en loisirs de la municipalité.

b) Droit de mutation – dossier 102 rue Ross.

Reportée à une séance ultérieure.

6. DOSSIER EAU POTABLE.

a) Suivi du dossier

Nous avons reçu les résultats du forage d'essai. La teneur en fer est élevée ainsi que la turbidité mais tout porte à croire que les résultats diminueront après le pompage de 72 heures.

b) Honoraires professionnels BPR

(1)

2008-158

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu d'autoriser le paiement de la facture # 10012142 de BPR Groupe-conseil au montant de 5 799.43 \$ taxes incluses. Cette facture représente les coûts de coordination et d'hydrogéologue pour la période se terminant le 28 juin 2008, dans le cadre de notre projet d'eau potable. Ils seront inscrits à la programmation de l'aide financière provenant du retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence.

ADOPTÉ

(2)

2008-159

*Proposé par Patrick Legoupil
Secondé par Pierre Gauthier*

Et résolu d'autoriser BPR à poursuivre les travaux de construction du puits d'essai et les essais de pompage de 72 heures pour les services de l'hydrogéologue au montant de 17 000,00 \$ avant taxes tels que présentés dans la lettre de « Laforest Nova Aqua » du 28 février dernier.

ADOPTÉ

7. RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT.

2008-160

*Proposé par Pierre Gauthier
Secondé par Patrick Legoupil*

Et résolu de renouveler notre marge de crédit à la Caisse populaire des versants du Mont-Comi de 125 000,00 \$.

ADOPTÉ

8. ENTENTE DE TARIFICATION FRAIS DE SERVICES C.P. DES VERSANTS DU MONT-COMI.

2008-161

*Proposé par Raynald Demers
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu de choisir la tarification de 160,00\$/mois pour les opérations et rémunération de TP-3.5% sur le compte de 200093 et ce pour une période de 3 ans.

ADOPTÉ

9. COUR MUNICIPALE DE LA MITIS – RÈGLEMENT 304

**Province de Québec
Municipalité de Saint-Donat**

RÈGLEMENT # 304

**ENTENTE PORTANT SUR LA DÉLÉGATION À LA MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MITIS DE LA COMPÉTENCE
POUR ÉTABLIR UNE COUR MUNICIPALE COMMUNE ET SUR
L'ÉTABLISSEMENT DE CETTE COUR**

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil tenue le 7 juillet 2008;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Legoupil appuyé par Pierre Gauthier et résolu unanimement :

Que le règlement numéro 304 soit adopté et qu'il y soit ordonné et statué ainsi qu'il suit :

Article 1

La **Municipalité de Saint-Donat** autorise la conclusion d'une entente portant sur la délégation à la Municipalité régionale de comté de la Mitis de la compétence pour établir une cour municipale commune et sur l'établissement de cette cour.

Article 2

L'entente est jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

Article 3

Le Maire et le directeur général sont autorisés à signer ladite entente.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Michel Côté, maire

Gil Bérubé, d.g. / sec.-très.

Avis de motion : 08-07-07

Adoption : 08-08-04

Publication : 08-08-30

.....

**10. DEMANDE DE PROPRIÉTAIRES CONCERNANT LA RUE
BRUNELLE.**

Reportée à une séance ultérieure...

11. DOSSIER 100 RUE DES AULNES.

Dossier réglé. Abandon des procédures.

12. KIOSQUE D'INFORMATIONS PAR LES POMPIERS VOLONTAIRES.

2008-162

*Proposé par Pierre Gauthier
Appuyé par Raynald Demers*

Et résolu de contacter Vincent Dubé, directeur du service incendie, pour qu'il puisse installer un kiosque d'informations le 23 août prochain (dans la cour de l'église ou à l'Oasis) dans le but d'attirer des résidents à devenir pompiers volontaires.

ADOPTÉ

13. PÉRIODE DE QUESTIONS.

14. VARIA.

a) Conteneur au rang des Ecorchis

Considérant que le pourtour du conteneur situé au bout du rang des Ecorchis est constamment infect et négligé ;

Considérant que ce conteneur avait été mis en place dans le but de desservir les résidents non desservis de porte en porte par le camion des matières résiduelles ;

Considérant que la municipalité a avisé la population à plusieurs reprises de conserver cet endroit propre et que la situation n'a pas changée ;

Il est donc :

2008-163

*Proposé par Patrick Legoupil
Appuyé par Pierre Gauthier*

Et résolu de rapporter ce conteneur au bureau municipal en date du 1^{er} septembre après avoir avisé la population. Les citoyens pourront encore s'en servir et il sera plus commode d'effectuer une surveillance afin de garder l'endroit propre.

ADOPTÉ

15. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION.

2008-164

Proposé par Patrick Legoupil

Et unanimement résolu que la session soit levée.

ADOPTÉ À 21h25

Olivier Gillet, pro-maire

Danielle Fournier, dir.gén. adj.

